

Enjeux mondiaux actuels et questions de sécurité humaine

Démocratie, droits de la personne et consolidation de la paix

Le Canada a réussi à convaincre les participants aux sommets précédents que la question des droits de la personne soit inscrite à l'ordre du jour. Le Sommet des Huit à Birmingham soulignera l'importance de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont c'est le 50^e anniversaire cette année. Le document a été rédigé en partie par un Canadien, John Humphreys, et le Canada célébrera ce cinquantenaire de différentes façons.

En juin, il coparrainera une conférence durant laquelle des organisations non gouvernementales (ONG) de partout au monde feront le point sur les progrès accomplis depuis la Conférence mondiale de 1993 sur les droits de l'homme, tenue à Vienne. De plus, le Canada publiera une évaluation globale de la situation des droits de la personne, réalisée à partir des rapports des experts indépendants de l'ONU et des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Enfin, le Canada parrainera en septembre 1998 une conférence sur les droits de la personne et Internet, et il se penchera sur les façons d'utiliser les nouvelles technologies de l'information pour défendre et promouvoir les droits de la personne à travers le monde.

Selon le Canada, la communauté internationale doit s'assurer que les auteurs de violations graves des droits de la personne répondent de leurs actes si elle veut que les normes contenues dans la Déclaration universelle soient appliquées. Dans le processus des sommets du G-7 et du G-8, et ailleurs, le Canada a soutenu que, pour mettre fin à l'impunité, il était indispensable de créer un tribunal pénal international à la fois indépendant et efficace, ayant compétence inhérente en matière de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Les droits des enfants occupent une place centrale dans la politique étrangère canadienne. Le Canada cherche à centrer l'attention de la communauté internationale sur l'impact qu'ont les conflits armés sur les enfants, et plus spécifiquement à réduire au minimum l'utilisation de filles et de garçons comme soldats. Et, par l'entremise du Rapporteur spécial nommé par l'ONU dans ce dossier, il demande instamment aux gouvernements et aux groupes rebelles de protéger les droits des enfants quand surgissent des conflits. Enfin, avec les pays du G-8 et d'autres nations, le Canada s'efforce de faire adopter le plus rapidement possible la Convention de l'Organisation internationale du travail sur les formes les plus intolérables du travail des enfants.